



Conseil de sécurité

Distr. générale
26 juin 2020
Français
Original : anglais et français

Lettre datée du 25 juin 2020, adressée au Secrétaire général et aux Représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil de sécurité

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte des exposés du Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan du Sud et Chef de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud, . David Shearer, et du Directeur exécutif de Community Empowerment for Progress Organization, Edmund Yakani, ainsi que des déclarations faites par les représentantes et représentants de la République dominicaine, de l'Estonie, de la France, de l'Indonésie, du Niger, de la Fédération de Russie, de Saint-Vincent-et-les Grenadines, de l'Afrique du Sud, de la Tunisie, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, des États-Unis d'Amérique et du Viet Nam, à l'occasion de la visioconférence sur les rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud tenue le mardi 23 juin 2020.

Conformément à la procédure décrite dans la lettre du 7 mai 2020, adressée aux représentantes et représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil de sécurité (S/2020/372), qui a été convenue en raison des circonstances exceptionnelles créées par la pandémie de COVID-19, le texte des exposés et des déclarations sera publié en tant que document officiel du Conseil de sécurité.

Le Président du Conseil de sécurité
(Signé) Nicolas **de Rivière**



Annexe I

Déclaration de M. David Shearer, Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan du Sud

Je remercie le Conseil de cette occasion de lui présenter un exposé sur la situation au Sud Soudan.

Tout d'abord, je voudrais évoquer les ravages causés par la maladie à coronavirus (COVID-19) aux populations et aux économies de tous les États Membres et des pays du monde entier. Nous vivons une période vraiment difficile.

Certains des pays qui ont été touchés les premiers commencent à sortir de la crise. Mais pour d'autres, c'est maintenant que les effets commencent à se faire véritablement sentir. Le Soudan du Sud est l'un de ces pays. Le nombre de cas enregistrés (1 900) semble faible, mais les moyens de dépistage limités, ainsi que la stigmatisation sociale, masquent la véritable ampleur de la pandémie. Le seul antidote contre la COVID-19 est la prévention. Les mesures de prévention mises en place par le Gouvernement, sur la base des orientations de l'Organisation mondiale de la Santé, ont été communiquées en permanence au moyen de campagnes menées dans tout le pays, avec l'appui du Fonds des Nations Unies pour l'enfance et de la Mission des Nations unies au Soudan du Sud (MINUSS). Cependant, malgré une prise de conscience générale, ces mesures ne sont pas respectées uniformément. Rares sont ceux qui se soumettent à l'isolement chez eux. Les individus n'ont pas changé de comportement parce qu'ils doivent gagner leur vie; s'ils ne travaillent pas aujourd'hui, ils ne pourront pas manger demain.

Nous sommes particulièrement préoccupés par les conséquences potentielles de la COVID-19 sur le système de prestations sanitaires, qui est déjà fragile. Des perturbations aux campagnes de vaccinations, aux services de santé maternelle ou aux traitements de routine pour les maladies curables comme le paludisme, la diarrhée et la pneumonie entraîneront une augmentation tragique du nombre de décès – probablement plus importante que les estimations de pertes en vies humaines découlant de la COVID-19. C'est l'enseignement que nous devons tirer du virus Ebola en Afrique de l'Ouest, où 11 000 personnes sont mortes du virus mais où beaucoup d'autres sont mortes de problèmes de santé totalement évitables.

Pour que les cliniques restent ouvertes, il est impératif que les agents sanitaires disposent d'équipements de protection individuelle. Déjà, 86 agents sanitaires ont été infectés. Les équipements de protection individuelle font défaut, et les agents sanitaires ont peur. Pendant ce temps, leurs salaires n'ont toujours pas été payés.

Selon les experts, la pandémie atteindra son pic en juillet ou en août. Les services de soins intensifs pour les personnes qui tombent gravement malades sont insuffisants. Grâce à l'aide internationale et au Ministère de la santé, l'hôpital des maladies infectieuses de Djouba a été élargi. Dans les régions, la MINUSS a rénové et équipé des hôpitaux dans 10 États. Les organisations non gouvernementales se chargent de doter ces établissements en personnel, mais les équipements et les compétences spécialisées font cruellement défaut. Nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour donner des soins limités aux patients en état critique, là où ces soins n'étaient pas disponibles auparavant. Ces mesures visent surtout à réduire le risque de transmission de la COVID-19 à d'autres établissements qui traitent des maladies courantes mais mortelles.

Le défi pour les soldats de la paix et les travailleurs humanitaires consiste à trouver un équilibre entre l'exécution de tâches essentielles et l'exercice d'un devoir de diligence pour assurer la sécurité de notre personnel afin qu'il puisse continuer à fournir des soins. En conséquence, en ce qui concerne les patrouilles menées par les

soldats de la paix – qui doivent interagir avec les populations locales –, nous avons actuellement donné la priorité aux zones critiques où des vies sont en danger.

Les efforts de la police des Nations Unies (UNPOL) sont également plus ciblés. Il y a deux semaines, on a fait appel à l'UNPOL pour arrêter une bagarre entre des jeunes dans le site de protection des civils de Djouba. Des dizaines de policiers rwandais sont intervenus physiquement et, ce faisant, se sont exposés, ainsi que d'autres, à la COVID-19. Leur contingent partenaire n'était pas en mesure d'apporter un appui car il était en quarantaine, certains de ses membres ayant été testés positifs lors d'opérations précédentes.

Nous demandons à notre personnel de prendre des risques pour faire son travail, mais nous avons le devoir de nous assurer qu'il est bien équipé et que les risques qu'il prend sont nécessaires. Sinon, nous risquons de perdre nos capacités opérationnelles et peut-être des vies.

Après mon exposé en mars (voir S/PV.8741), des mesures encourageantes ont été prises en faveur de la paix – la formation du Gouvernement provisoire, la nomination des Vice-Présidents et des membres du Gouvernement provenant de plusieurs partis politiques et le rassemblement des troupes dans les sites de formation en vue de leur réunification. Il s'agit d'une évolution positive, surtout si l'on compare avec la situation qui régnait il y a moins d'un an, lorsqu'il y avait des doutes quant à la formation du Gouvernement provisoire et des incertitudes quant au retour de Riek Machar à Djouba.

La semaine dernière, une impasse de quatre mois entre les parties sur la répartition des États a pris fin. Les différents gouverneurs n'ont pas encore été nommés, mais les femmes doivent occuper au moins trois de ces postes. Ces nominations sont essentielles pour combler un vide du pouvoir. L'impasse politique, en plus des mesures de confinement total à la suite de la COVID-19, a provoqué une escalade du conflit, et le nombre des actes de violence a quadruplé en deux ans.

Dans le Jongleï, dans l'Unité, dans les Lacs, dans le Ouarrap et en Équatoria-Occidental, des centaines de civils ont été tués, des femmes et des enfants ont été enlevés, des biens ont été volés ou détruits et plus de 60 000 personnes ont été déplacées. On ne peut pas continuer à parler de violence « intercommunautaire ». La présence de combattants en uniforme a été signalée, ce qui laisse penser que des forces organisées pourraient se joindre au conflit, avec des risques de faire échouer le cessez-le-feu.

Des dirigeants nationaux véritablement unis auraient agi rapidement et seraient intervenus pour endiguer le conflit. Au lieu de cela, ils ont laissé la violence se développer et en profitent pour modifier les rapports de force aux niveaux national et infranational. Ce cycle d'impunité continue d'alimenter de graves violations des droits de l'homme, et une fois de plus, ce sont les civils qui font les frais de la violence.

Les tensions ont également donné lieu à des affrontements entre différentes communautés vivant dans des sites de protection des civils. Aujourd'hui, ceux qui vivent dans ces sites craignent davantage les intimidations de la part des personnes avec lesquelles ils vivent que les menaces extérieures pour lesquelles ces sites ont été créés.

Tragiquement, ce sont les personnes les plus désespérées qui ont été touchées le plus durement par l'escalade de la violence. Les habitants de Jongleï vivent dans ce qui est décrit par le Programme alimentaire mondial et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture comme le « triangle de la famine », où les moyens de subsistance ont été détruits par les inondations de l'année dernière.

Un nouvel additif au Plan de réponse humanitaire décrit la détérioration de la situation, combinée à une hausse des prix des denrées alimentaires due aux retards de transport liés à la COVID. Environ 7,4 millions de personnes auront besoin d'une aide humanitaire, soit une augmentation de 1,6 million, dont de nombreux citoyens pauvres qui n'étaient pas tributaires de l'aide auparavant. La semaine dernière, l'équipe de pays pour l'action humanitaire a publié un additif à son plan initial, d'un montant de 390 millions de dollars, pour répondre aux besoins supplémentaires.

Mon rapport d'aujourd'hui aurait pu être plus sombre sans le récent accord conclu entre les parties sur la répartition des États. Le processus de paix, cependant, est en train de s'essouffler. Il nécessite une énergie renouvelée et une remise à zéro.

Je voudrais conclure ma déclaration devant le Conseil en lui laissant trois points à retenir.

Tout d'abord, que doit faire le Gouvernement provisoire d'union nationale ? Un gouvernement d'union, par définition, prend des décisions en collaboration – que ce soit au niveau de la présidence ou du Cabinet. Cette façon de travailler doit devenir une habitude, et non une exception. Un gouvernement d'union agit dans l'intérêt de tous ses citoyens, quelle que soit leur identité ethnique, et doit agir collectivement et rapidement pour réduire les conflits dans les États. Au sein d'un gouvernement d'union, les parties doivent négocier leurs positions, mais les décisions importantes, comme la Constitution, doivent rester fidèles à l'accord de paix. Et il faut trouver des solutions collectives pour faire avancer les dispositions transitoires de sécurité, afin que les soldats n'abandonnent plus leurs postes si la nourriture et les fournitures viennent à manquer.

Deuxièmement, nous reconnaissons que les partenaires régionaux et les garants de la paix sont en proie à leurs propres luttes contre la COVID-19, mais il est vital que les garants et l'Autorité intergouvernementale pour le développement restent activement engagés pour maintenir la dynamique du processus de paix.

Troisièmement, la COVID-19 va frapper fort, mais pas de la manière que nous pensons. Oui, des gens vont mourir à cause du virus, comme partout ailleurs dans le monde. Mais la véritable menace pour la population du Soudan du Sud réside dans l'effondrement du système de santé déjà fragile. Cela pourrait entraîner la perte de très nombreuses autres vies – une tragédie qui peut être évitée.

Enfin, je voudrais terminer par un message de l'ONU au Gouvernement provisoire et au peuple du Soudan du Sud : nous nous tenons ici, fermement à leurs côtés, pour les aider à traverser cette situation d'urgence due à la COVID-19. L'ONU, les organismes humanitaires et les donateurs sont restés et, ensemble, nous sauvons et changeons des vies. En travaillant ensemble, nous pouvons surmonter la COVID-19 et faire avancer le processus de paix afin que le Soudan du Sud puisse atteindre la paix et la prospérité durables qu'il mérite.

Annexe II

Déclaration de M. Edmund Yakani, Directeur exécutif de Community Empowerment for Progress Organization

Je remercie la délégation française de me donner l'occasion de m'adresser au Conseil aujourd'hui au nom de Community Empowerment for Progress Organization (CEPO), qui est membre du South Sudan Civil Society Forum, une coalition de plus de 200 groupes œuvrant à promouvoir la paix, la liberté et le respect de la dignité humaine. Nos recommandations sur les priorités en matière de protection des civils au Soudan du Sud ont été établies avec notre partenaire, le Ceasefire Centre for Civilian Rights, et distribuées aux délégations des pays membres du Conseil de sécurité.

Le 22 février, la population du Soudan du Sud a appris avec satisfaction que le Gouvernement et les groupes d'opposition avaient formé le Cabinet du Gouvernement provisoire d'union nationale revitalisé. Le 17 juin, la population du Soudan du Sud a appris avec satisfaction que, même après un long délai, le Gouvernement et les groupes d'opposition ont convenu de se répartir les États entre eux.

Nous savons que la volonté politique de mettre en œuvre les dispositions de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud en temps voulu fait défaut, et le Conseil doit s'en occuper.

De mai à juin, nous avons assisté à des combats continus entre les forces gouvernementales et les forces du Front de salut national dans les régions de Yei, Lainya et Morobo, qui ont entraîné le déplacement de civils et les violations qui y sont associées, notamment le pillage de biens civils et les crimes de violence fondée sur le genre comme le viol. Ce sont des signes inquiétants, et le Conseil de sécurité doit continuer à insister pour que le cessez-le-feu soit respecté.

Notre paix est fragile. L'accord de cessation des hostilités du 21 décembre 2017 et l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud, signé le 12 septembre 2018, ont été violés à de multiples reprises, mais personne n'a eu à répondre de ces violations. La récente Déclaration de Rome, signée par le Gouvernement et l'Alliance des mouvements d'opposition du Soudan du Sud le 13 janvier, a également été gravement violée à plusieurs reprises, et les responsables de ces violations ont bénéficié d'une totale impunité. Au cours de ces violations, des civils ont été tués, enlevés, torturés, violés et forcés à fuir leur foyer.

Pourtant, les violations des droits de l'homme et du droit humanitaire ont rarement donné lieu à des poursuites pénales au Soudan du Sud. Nous estimons qu'il faut mettre en place des mesures de dissuasion efficaces et fiables pour prévenir les viols systématiques, les exécutions extrajudiciaires et les entraves à l'accès humanitaire, qui ne sont devenus que trop courants au Soudan du Sud. Nous demandons instamment au Conseil de sécurité d'insister sur la mise en place immédiate du Tribunal mixte pour le Soudan du Sud et de l'Autorité d'indemnisation et de réparation et de soutenir les efforts visant à renforcer le système national de justice pénale. Le Conseil de sécurité doit en outre appeler l'Autorité intergouvernementale pour le développement à soutenir la poursuite de la communication et de la coopération avec les groupes armés afin qu'ils respectent l'accord de paix qu'ils ont signé.

Pour parvenir à une paix et une stabilité durables au Soudan du Sud, il faut poursuivre les efforts visant à instaurer la confiance entre les acteurs armés afin qu'ils puissent effectivement travailler ensemble au sein d'un même gouvernement à la réalisation d'un objectif commun.

Une grande partie de la violence intercommunautaire au Soudan du Sud est motivée par des raisons politiques, et cette violence s'est récemment intensifiée en

raison de la concurrence que se livrent les élites pour les ressources naturelles, mais aussi de l'augmentation des vols de bétail. Les divisions entre les communautés ethniques sont devenues si profondes qu'il est parfois difficile pour nous de coexister. Mon organisation encourage les communautés à dialoguer et à régler leurs différends sans violence. Nous demandons instamment au Conseil de sécurité d'appeler à un soutien accru aux initiatives locales de consolidation de la paix et à la mise en place rapide de la Commission vérité, réconciliation et apaisement prévue dans l'accord de paix.

Nous exhortons le Conseil de sécurité à faire en sorte que notre paix ne s'effondre pas à nouveau.

La paix exige que nous, Sud-Soudanais, soyons honnêtes envers nous-mêmes. Nous devons être libres de délibérer et de débattre ouvertement des défis de gouvernance auxquels nous sommes confrontés, y compris la corruption et l'impunité. L'accord de paix prévoit des rôles spécifiques pour les représentants de la société civile, des femmes et des jeunes dans les nombreux organes qu'il prévoit de mettre en place. Ils rejoindront des organes chargés de planifier la réforme du secteur de la sécurité, de superviser le cessez-le-feu, de garantir la reconstruction dans les États touchés par le conflit et d'indemniser les personnes les plus lourdement touchées par la violence. Toutefois, dans un contexte où les voix critiques sont étouffées et où les militants de la paix et des droits de l'homme, comme Monday Moses, sont détenus arbitrairement, personne ne sera libre de contribuer efficacement à ces organes ou de s'exprimer lorsque les dispositions de l'accord de paix ne seront pas mises en œuvre. Je prie le Conseil de bien vouloir continuer à demander le respect de la liberté d'expression et la libération des personnes détenues arbitrairement.

Nous demandons instamment au Conseil de sécurité de faire pression sur les parties pour qu'elles parachèvent la formation de l'Assemblée législative nationale provisoire, du Conseil des États ainsi que des gouvernements des États et des gouvernements locaux dans les délais impartis ; de veiller à ce que le cessez-le-feu soit respecté et honoré par toutes les parties ; d'appuyer la mise en place immédiate des institutions de justice transitionnelle prévues dans l'accord de paix de 2018 ; et de faire en sorte que l'accès humanitaire et la sécurité des travailleurs humanitaires soient une priorité pour la communauté internationale.

Nous demandons également au Conseil de soutenir le lancement officiel du plan de mise en œuvre élaboré par le Secrétaire général et sa représentante spéciale chargée de la question des violences sexuelles commises en période de conflit, conformément au communiqué conjoint signé en décembre 2014 sur la prévention des violences sexuelles. Le Conseil doit prendre des mesures efficaces pour soutenir la protection de l'espace civique en encourageant activement la participation de la société civile indépendante sud-soudanaise dans tous les aspects de la gouvernance, du développement et de la consolidation de la paix et en faisant pression sur le Gouvernement sud-soudanais pour qu'il respecte la liberté d'expression et d'association. Il est particulièrement important que la communauté internationale s'oppose à la persécution injustifiée des journalistes et des militants des droits civiques.

Nous appelons le Conseil à veiller à ce que les forces de maintien de la paix des Nations Unies s'emploient à promouvoir le principe de responsabilité et l'état de droit par un dialogue accru auprès des communautés et une meilleure protection des individus et des communautés. Nous l'exhortons à faire pression sur les membres de la communauté internationale à l'appui de la proposition de décision du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, présentée à sa 917^e réunion, tenue en ligne le 9 avril dernier sur la situation du Soudan du Sud, qui vise à procéder à une évaluation des besoins du processus de paix.

Nos recommandations sont exposées plus en détail dans le document que nous avons transmis au Conseil de sécurité. Nous demandons instamment au Conseil de poursuivre son engagement avec la société civile et son appui à la paix au Soudan du Sud. Ce n'est que grâce au soutien de la communauté internationale que nous avons pu arriver où nous sommes, et nous avons besoin de l'aide du Conseil pour continuer à aller de l'avant.

Annexe III

Déclaration de M. José Singer Weisinger, Envoyé spécial de la République dominicaine auprès du Conseil de sécurité

Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général Shearer et M. Yakani de leurs exposés.

Tout d'abord, nous voudrions saluer la décision du Président Kiir de mettre en place une équipe spéciale de haut niveau chargée de lutter contre la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), et d'avoir nommé à sa tête le Premier Vice-Président Machar et le Vice-Président Abdelbagi, ce qui témoigne de ce qui peut être accompli quand le processus de paix avance.

Bien que cette initiative et le fait que le cessez-le-feu entre les parties tiennent constituent des évolutions encourageantes, nous n'en restons pas moins préoccupés par la manière très inégale dont l'accord de paix est mis en œuvre, ce qui a des conséquences très graves pour la population. Cette impasse politique empêche la mise en place d'institutions essentielles, notamment la nomination des gouverneurs des États, indispensables pour diriger l'action contre la COVID-19 au niveau local. Face à cette vacance du pouvoir, la violence communautaire s'intensifie, ce qui a fait des victimes et entraîné des déplacements et entrave le travail des organismes d'aide.

Dans nos efforts pour relever ce défi, nous devons accorder la plus grande attention à l'aspect humain de la crise. La crise humanitaire au Soudan du Sud s'aggrave, et la terrible urgence créée par la pandémie de COVID-19 ajoute des dangers supplémentaires à une situation déjà critique. Plus de 9 millions de personnes ont besoin d'une aide alimentaire et la forte augmentation des cas confirmés de COVID-19 fait du Soudan du Sud un des pays du monde où la propagation du virus est la plus rapide. Cette situation est extrêmement préoccupante quand on sait que 56 % de la population n'a pas accès aux services de santé de base.

La persistance des violences sexuelles est une autre source de préoccupation. Les femmes et les filles du Soudan du Sud sont confrontées à des niveaux de violence qui sont parmi les plus élevés au monde, et 80 % d'entre elles étaient déjà exposées à la violence sexuelle avant la pandémie. Aujourd'hui, elles sont obligées de rester confinées avec leurs agresseurs et sont coupées de leurs systèmes de soutien.

Dans ce contexte, nous encourageons vivement le Gouvernement sud-soudanais à veiller à ce que les responsables de ces graves violations aient à en répondre, notamment en faisant appliquer par toutes les parties les dispositions interdisant les violences sexuelles. De même, nous demandons instamment au Gouvernement de créer un tribunal spécialisé dans les crimes sexuels et fondés sur le genre, le Tribunal mixte pour le Soudan du Sud, d'appuyer ses travaux et de venir en aide aux personnes ayant subi des violences sexuelles.

D'autre part, nous espérons que le quota de 35 % de femmes sera respecté. En l'état actuel, le Gouvernement provisoire d'union nationale revitalisé ne l'atteint pas, avec seulement neuf femmes nommées, soit 25 %.

Nous comprenons que l'urgence créée par la COVID-19 fait que l'attention s'est déplacée vers la lutte contre cette pandémie. Toutefois, la gestion de ce problème ne doit en aucun cas se faire au détriment de l'accord de paix. À cet égard, nous demandons instamment aux parties de faire avancer à titre prioritaire la mise en œuvre de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit au Soudan du Sud et de poursuivre leurs négociations de bonne foi pour éviter une crise majeure, qui aurait des conséquences dévastatrices pour la population.

À l'heure où le pays est confronté à la pandémie de COVID-19 et à d'autres facteurs de conflit, il n'a jamais été aussi urgent de sortir de l'impasse politique et de désamorcer les violences intercommunautaires afin d'en finir avec l'héritage des maladies, de la faim, des violations et des déplacements. Il est indispensable à cet égard que l'ONU continue de soutenir le peuple sud-soudanais, en coopération avec le Gouvernement. La Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) doit donc pouvoir mener ses opérations et activités humanitaires rapidement et sans entrave. Nous exhortons le Gouvernement sud-soudanais à mettre fin aux violations de l'accord sur le statut des forces et aux très nombreuses restrictions imposées à la circulation du personnel de la MINUSS.

Il est impératif que les efforts soient orientés vers un accord qui permette de trouver un terrain d'entente, pousse en faveur d'un compromis raisonnable et durable et implique directement les dirigeants sud-soudanais. Nous le devons à la population du Soudan du Sud.

Annexe IV

Déclaration de la Mission permanente de l'Estonie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan du Sud, David Shearer, et M. Edmund Yakani pour leurs exposés.

Tout d'abord, qu'il me soit permis de me féliciter du récent compromis intervenu entre le Président Kiir et le Premier Vice-Président Machar au sujet de la répartition des États. Il s'agit d'un pas positif et longtemps attendu qui va dans le sens d'un avenir meilleur pour le Soudan du Sud. L'Estonie encourage toutes les parties à maintenir la dynamique en faveur de la poursuite de la mise en œuvre de l'accord de paix, y compris ses dispositions relatives à la justice transitionnelle. Nous espérons qu'une telle dynamique contribuera à régler le problème de la lenteur du processus de mise en place des dispositions transitoires de sécurité.

Nous sommes alarmés par l'augmentation de la violence intercommunautaire, y compris l'utilisation d'armes et de tactiques de niveau militaire. Le Gouvernement sud-soudanais doit ouvrir des enquêtes et poursuivre les personnes qui portent la responsabilité première de ces violences. Ces actes ignobles démontrent une fois de plus la nécessité des sanctions et de l'embargo territorial sur les armes.

Dans la même veine, l'Estonie estime qu'il est important de nommer des gouverneurs n'ayant aucun antécédent en matière de droits de l'homme. Ce serait un signal fort que les graves violations des droits de l'homme n'ont pas leur place dans l'administration publique du Soudan du Sud. Ce serait également un moyen d'envoyer un message positif à la population sud-soudanaise, montrant que les attaques contre les civils ne sont pas récompensées.

Nous sommes toujours très perturbés par la situation humanitaire catastrophique dans le pays. La situation s'est aggravée en raison de la pandémie. Cinquante-six pour cent de la population n'a pas accès à des services de soins de santé même primaires. Les déplacés qui vivent dans des camps ou des sites assimilés sont de plus en plus en danger du fait de la surpopulation, du manque d'accès à une eau sans risque sanitaire ou à l'assainissement et de l'insuffisance des soins de santé et services connexes. Ajoutons à cela l'insécurité alimentaire et quelque 2,4 millions d'enfants non scolarisés. Certes, ce sont beaucoup d'éléments à charge – mais quand on veut, on peut.

Nous appelons le Gouvernement sud-soudanais à faire tout son possible pour aider ses citoyens. Il faut pour cela que l'aide humanitaire et la protection continuent d'être assurés sans interruption tandis que l'incidence de la pandémie s'accroît. Nous connaissons les capacités du pays ; il est donc de la plus haute importance de prendre bonne note de toutes les mesures de précaution. Cela étant dit, la pandémie ne doit pas servir de prétexte pour entraver l'exécution du mandat de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) ou ralentir la mise en œuvre de l'accord de paix. C'est avec tristesse que nous prenons acte de l'augmentation du nombre de violations de l'accord sur le statut des forces. En outre, il est inacceptable d'interdire les vols d'évacuation sanitaire, d'autant que les soldats de la paix de la MINUSS risquent leur vie pour aider leurs prochains.

Enfin et surtout, je tiens à remercier le personnel de la MINUSS et M. David Shearer de leur dur labeur durant cette épreuve. Ils ont fait un travail formidable pour épauler le pays et les civils.

Annexe V**Déclaration de M^{me} Anne Gueguen, Représentante permanente adjointe de la France auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original: anglais et français]

Je voudrais à mon tour remercier David Shearer et Edmund Yakani pour leurs exposés très éclairants. Je souhaite revenir sur trois points : la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), l'augmentation des violences intercommunautaires et la nécessaire poursuite du processus de paix.

Premièrement, les conséquences de la pandémie de COVID-19 au Soudan du Sud, et notamment sur un système de santé déjà très fragile, comme David Shearer l'a souligné, sont extrêmement préoccupantes. La population sud-soudanaise, qui souffre déjà d'une grave crise humanitaire et d'un manque d'accès aux soins de base, est particulièrement vulnérable, nous le savons tous.

Cependant, les mesures de lutte contre la COVID-19 ne doivent pas avoir pour conséquence de limiter l'accès humanitaire ni la mobilité de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS). Les violations de l'accord sur le statut des forces au cours de ces derniers mois, ainsi que les récentes attaques contre le personnel humanitaire, ne sont pas tolérables. La protection des civils, y compris celle des personnels humanitaires et médicaux, est une obligation qui s'impose à tous. Nous appelons également le Gouvernement à prendre des mesures pour combattre les discours de haine et d'appel à la violence qui visent le personnel des Nations Unies.

Deuxièmement, l'augmentation des violences intercommunautaires depuis le début de l'année est également très inquiétante. Ces violences intercommunautaires aggravent la crise humanitaire, en poussant notamment de nouveaux déplacés sur les routes. Les violences sexuelles et les violences contre les enfants qui sont perpétrées sont insupportables et doivent faire l'objet d'un traitement judiciaire. La mise en place du Tribunal mixte, prévu par l'Accord, avec l'appui de l'Union africaine, doit contribuer à lutter contre l'impunité et à réduire l'ampleur de ces violences.

Dans ce contexte, je voudrais saluer les efforts de la MINUSS pour accroître sa mobilité et pour se déployer au mieux dans ces zones de conflits, notamment à travers des bases temporaires. Les actions de prévention des conflits au niveau des communautés sont également plus que jamais pertinentes.

Je voudrais aussi rappeler que le régime de sanctions reste indispensable pour lutter contre ces violences, limiter la prolifération des armes et dissuader les auteurs de violations des droits de l'homme.

Troisièmement, la France appelle enfin le Gouvernement de transition à ne ménager aucun effort pour mettre en œuvre l'Accord de paix revitalisé pour le règlement du conflit en République du Soudan du Sud. Le processus de paix doit se poursuivre, malgré les contraintes fortes liées à la pandémie de COVID-19. Un accord sur la répartition des sièges de gouverneurs est urgent car, nous le savons, le manque d'autorités au niveau local favorise les violences intercommunautaires. Des progrès sur les arrangements sécuritaires sont également attendus. Par ailleurs, ce processus de paix doit progresser dans le respect des libertés fondamentales, notamment pour les journalistes et la société civile. Il doit aussi associer pleinement les femmes et les jeunes. C'est la condition *sine qua non* d'une paix durable.

Je voudrais, avant de conclure, témoigner le soutien et la reconnaissance de la France à tout le personnel des Nations Unies ainsi qu'à l'ensemble des

personnels humanitaire et médical déployés au Soudan du Sud. Dans cette période particulièrement difficile, leur travail est plus que jamais nécessaire et admirable.

Annexe VI

Déclaration de M. Muhsin Syihab, Représentant permanent adjoint de l'Indonésie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Qu'il me soit permis de me joindre aux autres membres du Conseil de sécurité pour remercier nos deux intervenants, le Représentant spécial du Secrétaire général Shearer et M. Yakani, de leurs exposés éclairants.

L'Indonésie se félicite de la formation du Gouvernement provisoire d'union nationale revitalisé et de la déclaration d'un cessez-le-feu permanent et durable au Soudan du Sud. Nous prenons note de la détermination de toutes les parties à entretenir le dialogue en vue d'une paix durable.

Toutefois, l'Indonésie reste préoccupée par plusieurs faits nouveaux sur le terrain qui, s'ils ne sont pas maîtrisés, pourraient mettre en danger le processus de paix global. À cet égard, nous soulignons ce qui suit.

Premièrement, en ce qui concerne l'atténuation de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), l'action des autorités nationales, renforcée par une aide internationale adéquate, pour endiguer la pandémie et ses répercussions est indispensable. Nous saluons l'initiative du Président Kiir de créer un dispositif national chargé de ralentir la propagation de la COVID-19.

Certes, les strictes mesures restreignant les déplacements sont nécessaires, mais ma délégation est préoccupée par l'incidence de ces restrictions sur la liberté de circulation et le fonctionnement de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS).

Nous exhortons le Gouvernement sud-soudanais à renforcer sa coopération avec la MINUSS pour naviguer les écueils de cette pandémie. C'est particulièrement important pour un acheminement efficace de l'aide humanitaire et médicale. Assurément, cette coopération doit également garantir la sûreté, la sécurité et la santé de tous les soldats de la paix et de tout le personnel de la MINUSS.

Deuxièmement, il faut remédier sans délai aux violences intercommunautaires. La hausse marquée des violences intercommunautaires, en particulier dans le Jangleï, est très alarmante. Nous sommes également préoccupés par le fait que, pour la seule année 2020, plus de 36 000 personnes ont été déplacées en raison de ces affrontements.

L'Indonésie souligne une fois de plus la nécessité d'opposer une riposte efficace et immédiate à cette menace. Si elle n'est pas maîtrisée, elle est susceptible de réduire à néant les progrès réalisés dans le processus de paix. Nous devons veiller à ce que le Soudan du Sud ne connaisse nulle part de rechute dans la violence.

À cet égard, nous saluons le rôle actif que joue la MINUSS pour répondre aux affrontements intercommunautaires, notamment en mobilisant les communautés et en facilitant le dialogue. Nous espérons que toutes les parties respecteront dûment la liberté de circulation de la MINUSS, en particulier en ce qui concerne la mobilisation des communautés et la facilitation du dialogue.

Troisièmement, il faut accélérer le processus politique. L'Indonésie se félicite de l'accord conclu la semaine dernière sur la répartition des 10 États. Nous attendons avec impatience de nouveaux progrès dans le cadre du processus de paix, notamment la mise en œuvre des dispositions transitoires de sécurité, comme le prévoit l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit au Soudan du Sud.

Nous encourageons toutes les parties à maintenir le dialogue et à accélérer le processus politique. Si l'Indonésie est favorable à un dialogue ouvert à toutes les parties, elle estime également que la situation actuelle au Soudan du Sud exige des

mesures immédiates et globales. Il faut que les parties prouvent par leurs actions qu'ils accordent effectivement la priorité au règlement pacifique du conflit, avec l'appui efficace et durable de la région et de la communauté internationale.

Pour terminer, le Soudan du Sud se trouve à une étape critique dans son cheminement vers la paix. Au sein du Conseil, nous devons également jouer notre rôle avec efficacité pour que les problèmes sur le terrain ne fassent pas dérailler le processus de paix global. L'Indonésie reste déterminée à joindre ses efforts à ceux du Soudan du Sud pour instaurer une paix durable dans l'intérêt de toute sa population.

Annexe VII

Déclaration de M. Abdou Abarry, Représentant permanent du Niger auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je voudrais tout d'abord féliciter le Secrétaire général pour son rapport (S/2020/536), qui décrit bien l'évolution récente de la situation au Soudan du Sud sur le plan politique, économique, humanitaire et de la sécurité, ainsi que la menace que représente la maladie à coronavirus (COVID-19) pour les dynamiques de paix, de sécurité, de stabilité et de développement dans le pays.

Nous remercions également le Directeur exécutif de Community Empowerment for Progress Organization, Edmund Yakani, de sa présentation.

Le Niger tient en outre à féliciter le Gouvernement et l'opposition au Soudan du Sud pour le sens des responsabilités dont ils ont fait preuve qui a abouti à la mise en place, quoique partielle, du Gouvernement provisoire d'union nationale, et les exhorte à faire d'autres compromis pour parachever la mise en place de ce gouvernement, tout en respectant le quota de 35 % pour les femmes, conformément à l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit au Soudan du Sud de novembre 2018.

En outre, nous nous félicitons de la mise en place du Comité national de transition, qui contribuera certainement à la mise en œuvre des dispositions de sécurité prévues par l'accord de paix. Nous nous félicitons également de la mise en place d'une équipe spéciale de haut niveau chargée de lutter contre la COVID-19 et de l'additif au Plan de réponse humanitaire 2020, qui tient compte des défis liés à la COVID-19.

Le Niger déplore le manque de coordination au niveau de l'État et les désaccords sur les postes de gouverneurs, et voudrait exprimer ses préoccupations quant à la situation humanitaire grave qui règne dans le pays, qui fait que les personnes déplacées, qui sont près de 4 millions, sont exposées à la propagation de COVID-19. Le manque de coordination au niveau central a largement contribué à la détérioration des conditions de sécurité et à l'exacerbation de la violence intercommunautaire. Il a également conduit à une augmentation des affrontements entre les forces gouvernementales et certains mouvements d'opposition. Nous appelons les parties à veiller au maintien du cessez-le-feu.

Face aux conséquences de la COVID-19 tant sur les Sud-Soudanais que sur les dynamiques de paix, de sécurité et de développement, le Niger partage l'avis du Secrétaire général selon lequel « il n'a jamais été aussi urgent d'accélérer et de consolider le processus de paix » « (S/2020/536, par. 110). À cette fin, nous appelons fermement les parties à faire de l'application de l'accord de paix leur principale priorité en vue de l'instauration d'une paix durable, en particulier, et du développement économique et social du pays, en général.

Ma délégation ose espérer que la nomination d'un président permanent de la Commission mixte de suivi et d'évaluation reconstituée contribuera à renforcer le Mécanisme de surveillance du cessez-le-feu et du suivi de l'application des dispositions transitoires de sécurité. À cette fin, nous appelons les parties à soutenir la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) dans l'exécution de son mandat, afin qu'elle puisse continuer à fournir aux autorités l'assistance technique nécessaire pour renforcer les mécanismes nationaux de contrôle et appuyer efficacement la mise en œuvre de l'accord de paix.

Compte tenu de tout ce qui précède, ma délégation tient à exprimer sa profonde gratitude au personnel de la MINUSS, des civils au personnel en tenue, dirigé par le Représentant spécial David Shearer, qui, malgré les défis découlant par la COVID-19,

a rapidement redéfini ses priorités pour prévenir et enrayer la pandémie à l'appui des efforts nationaux.

Pour terminer, le Niger invite les partenaires du Soudan du Sud à appuyer les efforts de consolidation de la paix et les efforts déployés en faveur du développement dans le pays, qui risquent d'être compromis par la pandémie.

Annexe VIII

Déclaration de M. Dmitry Polyanskiy, Premier Représentant permanent adjoint de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Nous remercions M. David Shearer pour cette mise à jour. La Russie a toujours appuyé les activités des Casques bleus au Soudan du Sud, qui jouent un rôle important dans la stabilisation de la situation dans le pays. Nous avons également suivi avec beaucoup d'attention la déclaration d'Edmund Yakani.

Le Soudan du Sud est confronté à des défis sans précédent dans son histoire. Nous sommes convaincus que la responsabilité de la communauté internationale, y compris du Conseil de sécurité, est d'apporter aux Sud-Soudanais l'appui nécessaire pendant la période d'édification de ce jeune État.

Nous constatons qu'en dépit de nombreuses difficultés, les parties au conflit ont réussi à réaliser des progrès importants dans le processus de paix. La mise en place de nouveaux organes de direction et la fin de la période de prétransition créent les conditions nécessaires pour permettre au Soudan du Sud d'avancer vers la stabilité politique et la réconciliation nationale et pour mener à bien les tâches urgentes en matière de développement socio-économique dans l'intérêt du Soudan du Sud dans son ensemble. Il est essentiel que les parties soient prêtes à régler les différends par le dialogue. Nous nous réjouissons à la perspective de la poursuite de la mise en œuvre des dispositions transitoires dès que les conditions nécessaires seront en place.

Nous nous réjouissons d'apprendre que le Gouvernement provisoire d'union nationale revitalisé est parvenu à un accord sur la répartition des postes de gouverneur pour 10 États. Cela crée une ouverture pour apaiser la situation, lever les obstacles au processus de paix et créer les conditions préalables à la réduction des tensions intercommunautaires.

Nous saluons la baisse générale du niveau de violence armée depuis la signature de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit au Soudan du Sud de 2018. Les réfugiés sud-soudanais et les personnes déplacées à l'intérieur du pays retournent progressivement dans leurs lieux de résidence permanente. Nous estimons que cela a un lien avec la mise en œuvre de mesures de confiance et les contacts entre les protagonistes sur le terrain. Il importe qu'ils continuent à respecter le cessez-le-feu. Nous exhortons les Sud-Soudanais à respecter strictement ces accords. Nous encourageons également les parties non-signataires à se joindre au processus d'édification de l'État.

Lorsqu'on évalue les dernières nouvelles concernant les affrontements intercommunautaires, c'est souvent Djouba qui est admonestée alors que le contexte objectivement difficile de l'évolution de la situation est souvent ignoré. Le Soudan du Sud subit l'impact négatif de la pandémie de maladie à coronavirus, qui n'a même pas épargné les dirigeants du pays. Les flambées de violence au Soudan du Sud se produisent chacune pour des raisons différentes, à des moments et des endroits différents, mais – surtout – elles ne constituent pas une menace directe de déstabilisation à grande échelle. C'est pourquoi nous demandons que moins de pression soit mise sur Djouba et qu'un plus grand soutien soit accordé au peuple du Soudan du Sud en cette période difficile.

Nous espérons que les organisations régionales continueront à jouer un rôle de premier plan dans l'accompagnement du processus de paix au Soudan du Sud. À cet égard, nous saluons les efforts déployés par l'Autorité intergouvernementale pour le développement et l'Union africaine, conformément au principe des solutions africaines aux problèmes africains.

En conclusion, nous voudrions souligner que les progrès réalisés dans le processus de paix au Soudan du Sud n'ont pas été dus à la pression exercée par des sanctions accrues sur le pays ni – en aucune façon – à des restrictions unilatérales. Le facteur clé a plutôt été la contribution des médiateurs régionaux. Nous espérons donc que le Conseil, conformément à la résolution 2521 (2020), entamera bientôt un réexamen complet du régime de sanctions en vue de l'adapter aux réalités du terrain.

Annexe IX

Déclaration de M^{me} Inga Rhonda King, Représentante permanente de Saint-Vincent-et-les Grenadines auprès de l'Organisation des Nations Unies

Nous remercions le Représentant spécial Shearer et M. Edmund Yakani pour leurs exposés.

Nous tenons d'emblée à réitérer le soutien de Saint-Vincent-et-les Grenadines à la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) et aux efforts qu'elle fait pour soutenir le processus de paix.

À la date d'hier, cela faisait cinq mois jour pour jour que les dirigeants du Soudan du Sud s'étaient engagés à former le Gouvernement provisoire d'union nationale revitalisé. Cette décision louable reste essentielle pour le rétablissement de la paix, de la stabilité et du développement durable du Soudan du Sud. Ma délégation réaffirme sa solidarité avec le Soudan du Sud et demande instamment à toutes les parties de mettre en œuvre de manière globale l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud.

Le dernier rapport du Secrétaire général (S/2020/536) sur le Soudan du Sud fait état d'avancées notables. Il reste toutefois d'importants défis à relever, notamment les dispositions transitoires de sécurité, les modalités de partage des postes de gouverneur, ainsi que la mise en place de l'Assemblée législative nationale provisoire et d'une Constitution permanente. Ma délégation juge encourageantes les informations selon lesquelles les parties ont convenu de nommer des gouverneurs régionaux, et nous soulignons l'importance de respecter le quota de 35 % de femmes au sein du Gouvernement, comme prévu dans l'Accord revitalisé.

Le maintien du cessez-le-feu est une étape positive et reste essentiel à l'instauration d'un climat de sécurité. Toutefois, la recrudescence signalée des conflits intercommunautaires, ainsi que les violations commises à l'encontre des groupes vulnérables, notamment les violences sexuelles liées au conflit, les menaces pesant sur les personnes déplacées et le recrutement forcé d'enfants pour les conflits armés, sont troublants. Ma délégation est fermement convaincue que les conflits intercommunautaires ne seront pas résolus si leurs causes profondes ne sont pas traitées efficacement.

Nous réaffirmons également l'importance de mettre en place des institutions fortes et durables pour assurer la sécurité des civils et la bonne gouvernance. Dans ce contexte, nous nous associons à l'appel lancé par le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine pour la mise au point de tous les instruments nécessaires à l'opérationnalisation du Tribunal mixte pour le Soudan du Sud.

En outre, nous sommes préoccupés par la situation humanitaire, qui a été encore aggravée par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et les défis socio-économiques qui l'accompagnent. Nous réitérons notre appel à la levée ou à l'assouplissement des mesures coercitives unilatérales à la lumière de la pandémie de COVID-19, y compris celles imposées au Soudan du Sud. Faisons tout notre possible pour propulser le Soudan du Sud vers une paix et un développement durables. Il faut lever les sanctions unilatérales afin de permettre au Gouvernement de répondre aux besoins de la population.

De même, nous attendons avec intérêt le réexamen des mesures de sanctions du Conseil, conformément à la résolution 2521 (2020), vers la fin de cette année. Nous espérons que les progrès réalisés sur les principaux objectifs faciliteront un assouplissement progressif de ces sanctions.

Tandis que les pays du monde entier consolident leurs efforts pour lutter contre la pandémie, Saint-Vincent-et-les Grenadines appelle la communauté internationale à continuer à soutenir le Soudan du Sud. Nous nous félicitons du soutien financier apporté jusqu'à présent au plan de réponse humanitaire 2020, mais nous notons qu'il n'est financé qu'à 30 %. Il est nécessaire d'accroître les ressources techniques et financières des organisations régionales et sous-régionales qui jouent un rôle essentiel dans le processus de paix au Soudan du Sud, telles que l'Union africaine et l'Autorité intergouvernementale pour le développement. Nous demandons aussi instamment qu'un soutien financier accru soit octroyé à la stratégie nationale de développement du Soudan du Sud, conformément aux objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de la Vision 2040 pour le Soudan du Sud.

Nous nous félicitons de la formation de l'équipe spéciale de haut niveau chargée de lutter contre la pandémie et encourageons une collaboration accrue avec les Centres africains de prévention et de contrôle des maladies, l'Organisation mondiale de la Santé et la MINUSS. Nous soulignons en outre qu'il importe de faciliter l'accès humanitaire pour aider à atténuer l'impact de la pandémie.

Enfin, ma délégation reste prête à travailler avec la communauté internationale et le Soudan du Sud pour veiller à ce que la paix et la stabilité prévalent.

Annexe X

Déclaration de la Mission permanente de l'Afrique du Sud auprès de l'Organisation des Nations Unies

Ma délégation tient à vous exprimer sa gratitude, Monsieur le Président, pour la convocation de la présente réunion. Nous tenons également à remercier les intervenants, le Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan du Sud, David Shearer, et le M. , militant des droits de l'homme et de la paix, Edmund Yakani, pour leurs exposés complets et utiles sur l'évolution de la situation au Soudan du Sud.

Nous félicitons M. Shearer, M. Yakani et l'équipe de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) pour tout le travail qu'ils accomplissent afin de contribuer à la paix et à la stabilité au Soudan du Sud dans des conditions difficiles, qui ont été exacerbées par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).

Dans ma déclaration, je me concentrerai sur le processus politique, la situation humanitaire et les opérations de la MINUSS.

Concernant la situation politique, l'Afrique du Sud souhaite continuer à encourager toutes les parties à travailler à l'unisson pour remplir les conditions de l' Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud. L'environnement actuel, provoqué par la pandémie de COVID-19, a clairement présenté une dynamique difficile pour tous, notamment en ce qui concerne l'adaptation à la pandémie elle-même parmi les défis terribles qui l'ont précédée. En conséquence, nous demandons instamment au Gouvernement d'être pragmatique et de rester ferme dans sa détermination à utiliser tous les moyens nécessaires pour mettre pleinement en place les mécanismes et les comités prévus dans l'Accord.

L'Afrique du Sud continue d'insister sur l'importance de l'Accord revitalisé, qui est le seul mécanisme pouvant contribuer à créer un environnement propice à un dialogue constructif et aux processus démocratiques nécessaires pour œuvrer à une paix et à un développement durables au Soudan du Sud. Nous soulignons que seul un dialogue politique ouvert à tous et associant les femmes peut permettre au pays d'aller de l'avant et garantir que l'ensemble de la population est représentée.

En outre, l'Afrique du Sud encourage les parties à travailler ensemble pour sortir de l'impasse concernant l'attribution des postes de gouverneur des États. Il est primordial d'inverser la courbe des violences intercommunautaires si on veut que les progrès accomplis dans la stabilisation de la situation au plan de la sécurité au Soudan du Sud ne soient pas gravement remis en cause. L'engagement en faveur de la cessation des hostilités a permis de réaliser beaucoup de choses et de sauver un nombre important de vies.

La communauté internationale a joué un rôle capital dans le soutien au Soudan du Sud et nous devons continuer d'apporter ce soutien de manière unifiée, en particulier compte tenu de l'impact économique de la COVID-19 et des ressources financières d'autant plus limitées pour la mise en œuvre de l'Accord revitalisé.

Pour sa part, l'Afrique du Sud continuera à jouer un rôle clef dans l'appui au processus de paix au Soudan du Sud par l'intermédiaire des efforts de médiation du Président Ramaphosa en sa qualité de Président du Comité ad hoc de haut niveau de l'Union africaine pour le Soudan du Sud, ainsi que du Vice-Président Mabuza, l'Envoyé spécial de l'Afrique du Sud au Soudan du Sud. Nos efforts visent à compléter les processus de l'Union africaine et de l'Autorité intergouvernementale pour le développement.

En ce qui concerne la situation humanitaire, nous sommes, comme beaucoup de membres du Conseil, préoccupés par l'impact de la COVID-19 dans le pays, en

particulier sur les personnes qui vivent dans des camps de déplacés. Les besoins sont bien plus importants aujourd'hui qu'ils ne l'étaient auparavant. Par conséquent, nous invitons vivement les acteurs internationaux à continuer de contribuer aux programmes de reconstruction et de développement post-conflit. En outre, il faut soutenir les efforts de rapatriement et de réinstallation des personnes déplacées et des réfugiés de retour au Soudan du Sud, ainsi que la remise en état des moyens de subsistance de leurs communautés. Par ailleurs, nous demandons instamment au Gouvernement de permettre aux organismes humanitaires des Nations Unies d'accéder sans entrave aux zones vulnérables.

Enfin, en ce qui concerne les opérations de la MINUSS, nous voudrions encourager le Gouvernement à travailler en étroite collaboration avec la Mission pour gérer la lutte contre la pandémie de COVID-19. La MINUSS continue d'être un pilier solide pour aider le Gouvernement à atteindre ses objectifs en matière de paix et de stabilité. Nous nous félicitons de la forte collaboration instaurée entre la MINUSS et la région, et insistons sur son importance.

Annexe XI

Déclaration de M. Kais Kabtani, Représentant permanent de la Tunisie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je remercie le Représentant spécial Shearer et M. Yakani, militant de la société civile, de leurs exposés.

La propagation de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) dans tout le Soudan du Sud menace sérieusement d'inverser la trajectoire positive du pays en direction d'une paix durable et inclusive.

Nous insistons sur le fait que des mesures efficaces pour atténuer la pandémie de COVID-19 sont au cœur des efforts de protection des civils et sont indispensables pour mettre en œuvre les grandes dispositions restantes de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud, notamment le processus de désarmement, de démobilisation et de réintégration, et pour faire progresser le processus de paix dans son ensemble.

Nous accueillons positivement les mesures prises par le Gouvernement sud-soudanais pour lutter contre la pandémie, en particulier la nomination d'une équipe spéciale. Nous invitons instamment les partenaires internationaux à fournir l'aide technique et médicale nécessaire, qui, malheureusement, reste insuffisante.

Nous exhortons les autorités sud-soudanaises à s'engager en faveur d'une gouvernance à part entière et inclusive sur l'ensemble du territoire afin de permettre la mise en place de campagnes globales d'information humanitaire à l'intention des communautés dans le besoin, de garantir la protection des civils et le respect des droits de l'homme, et de renforcer l'état de droit.

Nous saluons l'engagement continu et capital de l'Autorité intergouvernementale pour le développement dans les efforts de médiation visant à trouver des solutions entre les parties et dans la mise en œuvre de l'accord de paix.

Nous nous félicitons que la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) continue de fournir une assistance et de renforcer les capacités techniques dans le cadre des activités qui sont au cœur de son mandat, et nous sommes favorables à ce qu'elle use de ses bons offices pour encourager le processus de paix.

Étant donné les restrictions imposées aux opérations de la MINUSS du fait de la pandémie, il est important que la Mission maintienne le contact et la communication avec les communautés, entretienne un dialogue plus étroit avec le Gouvernement sud-soudanais et améliore sa mobilité et réduise l'empreinte de ses opérations.

La Tunisie est fermement convaincue que le Soudan du Sud doit bénéficier d'un soutien international approprié et souple, y compris de la part du Conseil, qui tient compte des dures réalités de la transition au Soudan du Sud.

Nous soulignons que l'efficacité de l'action du Conseil au Soudan du Sud dépendra de sa volonté réelle de lever les sanctions et d'accepter un changement de modèle dans le mandat des sanctions. Les mesures de sanction devraient être vues comme un outil de coopération plutôt que de coercition afin de stimuler la confiance entre les parties sud-soudanaises et de promouvoir une paix et une croissance économique durables dans le pays.

Enfin et non des moindres, nous soulignons l'importance de s'attaquer aux causes profondes et aux facteurs structurels du conflit au Soudan du Sud afin de prévenir une reprise de la violence et du conflit, de garantir le respect intégral des droits de l'homme et d'établir les fondements d'une paix et d'un développement durables et inclusifs.

Annexe XII

Déclaration de M. Jonathan Allen, Chargé d'affaires du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je remercie le Représentant spécial Shearer et M. Yakani pour leurs exposés d'aujourd'hui. Je tiens également à exprimer la gratitude du Royaume-Uni à la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) pour le travail qu'elle continue d'accomplir dans des conditions extrêmement difficiles.

En mars, le Conseil a unanimement félicité les parties sud-soudanaises pour le leadership dont elles ont fait preuve. La formation du Gouvernement provisoire d'union nationale revitalisé a constitué un moment important dans la courte histoire du Soudan du Sud, et elle a redonné au peuple sud-soudanais l'espoir d'un avenir meilleur.

Mais au cours des trois derniers mois, le monde a changé. La maladie à coronavirus (COVID-19) nous a tous touchés et le Soudan du Sud ne fait pas exception. Les effets de la COVID-19 se font déjà sentir sur la vie des Sud-Soudanais, du sommet de l'État aux citoyens ordinaires, hommes, femmes et enfants confondus. La MINUSS n'est pas non plus épargnée, puisque malheureusement un membre du personnel civil est décédé.

Il importe que les mesures prises pour limiter la propagation du virus autorisent la poursuite des opérations visant à sauver des vies. Nous sommes particulièrement préoccupés par les risques que la COVID-19 fait courir à ceux qui sont plus vulnérables du fait des déplacements forcés, y compris les personnes qui vivent dans les sites de protection des civils. Nous remercions la MINUSS et tous les acteurs humanitaires sur le terrain pour leurs efforts visant à atténuer ces risques et nous espérons que les autorités sud-soudanaises mettront tout en œuvre pour travailler avec leurs partenaires afin de prévenir la propagation de la maladie, de protéger les travailleurs de la santé et de permettre l'accès de l'aide humanitaire.

En outre, la COVID-19 présente évidemment des risques pour la santé et la sécurité du personnel de maintien de la paix. Nous espérons que le Secrétariat persistera à prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir les modalités d'évacuation médicale primaire et secondaire pour tous les agents, dans le cadre de ses efforts pour veiller à ce que la MINUSS puisse continuer à remplir son mandat.

Le Royaume-Uni est profondément préoccupé par l'augmentation récente des affrontements violents. Depuis le début de l'année, des milliers de Sud-Soudanais ont été tués ou blessés au cours de centaines de cas de violence grave, dont le plus récent dans le Jonglei, en mai. Je note que parmi les personnes tuées dans le Jonglei se trouvaient trois membres du personnel d'organisations non gouvernementales, ce qui souligne une fois de plus les dangers auxquels se heurte le personnel humanitaire dans le cadre de ses activités visant à sauver des vies au Soudan du Sud.

Dans les Équatorias, la violence découlant de la rupture du cessez-le-feu a fait des centaines de morts et de déplacés supplémentaires. Des informations choquantes ont été relayées, faisant état de violences sexuelles perpétrées par les forces de tous bords. C'est là, bien entendu, un élément essentiel à prendre en compte pour réussir à apaiser ces conflits et en atténuer les impacts, notamment en facilitant le dialogue entre les communautés et en dépêchant des patrouilles dans les zones de tension. En outre, la COVID-19 a inévitablement un effet sur la capacité de la Mission à mener à bien ces tâches vitales.

Il est donc d'autant plus urgent que le Gouvernement provisoire d'union nationale revitalisé accélère la mise en œuvre de l'accord de paix, même si cela implique de prendre toute une série de décisions difficiles. Le retard accusé s'agissant de nommer les gouverneurs des États, par exemple, a créé des vides de pouvoir qui ont exacerbé les tensions infranationales et attisé la violence alors qu'ils auraient pu être évités. Le Royaume-Uni exhorte le Gouvernement provisoire d'union nationale à redoubler d'efforts pour faire progresser les dispositions transitoires de sécurité, à intensifier son message de lutte contre les discours de haine, la désinformation et l'incitation à la violence, et à lutter contre l'impunité en renforçant la responsabilisation pour les crimes sexuels et fondés sur le genre.

Le Royaume-Uni reste engagé aux côtés du Soudan du Sud. En mars, j'avais déclaré que le plus dur restait à venir. Trois mois plus tard, nous sommes encore loin d'en avoir vu le bout. Plus les parties tarderont, plus ce sera difficile. La mise en œuvre complète et rapide de l'accord de paix par des dirigeants travaillant de concert dans une véritable unité, en ayant à cœur les intérêts de leurs citoyens, reste le meilleur espoir pour le Soudan du Sud et son peuple en cette époque difficile et sans précédent.

Annexe XIII

Déclaration de M. Rodney Hunter, Coordonnateur politique à la Mission permanente des États-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je remercie le Représentant spécial Shearer de son exposé et de son leadership infatigable à l'appui de la stabilité au Soudan du Sud. Nous tenons également à remercier M. Yakani de son engagement indéfectible en faveur de la paix dans le pays. Nous nous tenons à ses côtés et aux côtés des autres défenseurs de la société civile dans leur lutte pour la paix et la sécurité que le peuple sud-soudanais mérite tellement.

La population sud-soudanaise doit relever des défis colossaux tandis qu'elle se heurte à la fois à l'escalade de la violence et à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Les États-Unis restent préoccupés par l'augmentation des violences dans le Jongleï, y compris des violences sexuelles et sexistes généralisées, qui ont déjà fait au moins 600 morts cette année et entraîné l'enlèvement de 150 femmes et filles. Ces violences, qui s'étendent à d'autres parties du pays, risquent d'éroder les acquis du processus de paix que le Conseil de sécurité s'efforce d'accompagner.

Les retards persistants dans le processus de paix sont inacceptables. Bien qu'un accord ait été conclu sur la formule politique qui doit être utilisée pour la nomination des gouverneurs, les nominations à proprement parler et la mise en œuvre des dispositions de sécurité doivent avoir lieu sans délai pour être efficaces. La participation concrète des femmes doit être prioritaire tout au long de ces processus.

Les programmes humanitaires en place doivent être soutenus et il faut les laisser se poursuivre même face aux défis supplémentaires que pose la COVID-19. Les États-Unis sont favorables aux efforts déployés par le Soudan du Sud pour contenir la pandémie de COVID-19, mais nous ne pouvons accepter que le Gouvernement se serve du virus comme d'un prétexte pour restreindre la liberté de circulation de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS). Il est plus grave encore que le Soudan du Sud refuse d'autoriser les vols intérieurs d'évacuation sanitaire pour le personnel de la MINUSS. Cela doit cesser, dès à présent. Compte tenu de ces défis, nous attendons avec intérêt de savoir comment les Nations Unies protègent leur personnel ayant contracté la COVID-19. En tant que membres du Conseil, nous ne devons pas perdre de vue les progrès importants que nous avons cherché à promouvoir au Soudan du Sud, comme la formation du Gouvernement provisoire d'union nationale revitalisé, qui a besoin que soient prises des mesures supplémentaires pour devenir pleinement fonctionnel, et nous ne pourrions plus tolérer aucun revers.

À l'avenir, nous appelons donc l'Autorité intergouvernementale pour le développement à nommer à la tête de la Commission mixte de suivi et d'évaluation reconstituée un président permanent ayant les moyens d'agir. Un leadership politique africain est indispensable pour faire avancer le processus de paix et mettre fin à la violence. Les États-Unis sont déterminés à collaborer étroitement avec le Gouvernement provisoire et ses partenaires pour mettre en œuvre l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud et garantir un avenir meilleur à la population sud-soudanaise. Cependant, nous attendons des dirigeants sud-soudanais qu'ils gouvernent ensemble, tel un gouvernement unifié, et que leurs travaux servent les intérêts de leurs citoyens.

Un gouvernement travaillant de concert s'emploierait à remédier immédiatement aux flambées de violence partout dans le pays. Un gouvernement travaillant de concert se tournerait vers la MINUSS et l'ONU, deux précieux partenaires, non seulement pour assurer la sûreté et la sécurité de ses citoyens, mais aussi pour faire face à la

crise liée à la COVID-19. Un gouvernement travaillant de concert saurait reconnaître le rôle essentiel que jouent les partenaires humanitaires dans l'acheminement d'une aide ô combien nécessaire.

Malheureusement, nous ne constatons toujours pas que le Gouvernement provisoire travaille de concert. Nous sommes conscients des défis que présente la COVID-19, mais nous considérons la pandémie comme une occasion de renforcer la coopération entre tous les acteurs et parties prenantes du Gouvernement provisoire.

Les États-Unis restent attachés à la mise en œuvre intégrale de l'accord de paix, tout comme nous restons engagés aux côtés du peuple sud-soudanais en cette période marquée par l'urgence.

Annexe XIV

Déclaration de M. Dang Dinh Quy, Représentant permanent du Viet Nam auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan du Sud, David Shearer, de son exposé éclairant. Nous appuyons pleinement l'action du Représentant spécial et de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS). Je remercie également M. Edmund Yakani de son intervention.

Le Viet Nam se félicite vivement des récents faits nouveaux positifs survenus au Soudan du Sud, en particulier concernant la mise en place du Gouvernement provisoire d'union nationale revitalisé. Il est tout particulièrement encourageant de compter une femme parmi les cinq vice-présidents et neuf femmes sur 35 ministres. Nous saluons les efforts que déploient les parties concernées pour continuer de régler leurs différends et mettre en œuvre l'Accord revitalisé de 2018 sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud.

En outre, nous saluons les efforts déployés par l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), l'Union africaine, l'ONU et d'autres parties concernées, qui contribuent à ce climat positif général. Le rôle de l'IGAD en tant que médiateur continuera d'être essentiel pendant la période de transition.

Nous prenons note des défis croissants découlant de la maladie à coronavirus (COVID-19) en ce qui concerne le processus de paix et nous saluons les efforts déployés par le Gouvernement provisoire revitalisé pour faire face à la pandémie. En outre, nous constatons avec une vive satisfaction que le cessez-le-feu permanent a continué d'être respecté dans la plupart des régions du pays, comme l'indique le dernier rapport du Secrétaire général portant sur les activités de la MINUSS (S/2020/536). Tout en gardant à l'esprit la complexité de la situation, notamment la violence intercommunautaire et les problèmes humanitaires, la communauté internationale doit reconnaître les progrès notables réalisés par les parties sud-soudanaises ces derniers mois.

Face à la situation actuelle, je voudrais faire les observations suivantes. Premièrement, nous réitérons l'importance de l'application de l'accord de paix de 2018 dans son intégralité par les parties sud-soudanaises. Le Viet Nam appelle les parties à régler les questions en suspens en temps opportun, dans un esprit de confiance et de compréhension mutuelles. Nous prenons note des informations récentes selon lesquelles un accord a été conclu en ce qui concerne la réorganisation de la structure fédérée du pays. Nous appelons les parties sud-soudanaises à ne ménager aucun effort pour faire avancer la mise en œuvre des dispositions de sécurité conjointes dans les mois à venir, car ce processus est essentiel au bon fonctionnement du Gouvernement provisoire. Nous espérons également que davantage de femmes participeront au processus de transition.

Deuxièmement, le Viet Nam souligne l'importance qu'il y a à continuer de respecter le cessez-le-feu permanent et de s'abstenir de toute action susceptible de saper les efforts déployés en faveur d'une paix durable. D'autres mesures efficaces s'imposent également pour faire face à la violence intercommunautaire croissante, notamment en s'attaquant à ses causes profondes. À cet égard, la MINUSS continuera à jouer un rôle important en matière de protection des civils.

Nous voudrions saluer les efforts de tous les membres du personnel de la Mission, en particulier les soldates de la paix, en cette période difficile de la pandémie de COVID-19. Les femmes représentent 16 % de nos soldats de la paix au sein de la MINUSS, et elles continuent à faire un excellent travail. Notre hôpital de campagne de niveau II continue à tout mettre en œuvre pour répondre aux besoins

de la population. Depuis le début de l'année 2020, l'hôpital a fourni des services de traitement à près de 1 000 patients et a participé activement à la riposte de la Mission face à la COVID-19.

Troisièmement, le Viet Nam se félicite de récentes évolutions positives en matière de développement économique au Soudan du Sud. Néanmoins, nous sommes également conscients que le pays est confronté à des problèmes humanitaires graves, qui résultent notamment des conséquences de la COVID-19 et des incidences négatives croissantes des changements climatiques et des catastrophes naturelles. Nous appelons le Gouvernement provisoire et les autres parties au Soudan du Sud à continuer à ne ménager aucun effort pour promouvoir des moyens de subsistance durables pour la population.

Quatrièmement, nous réitérons notre position inchangée selon laquelle les sanctions ne doivent être qu'un outil utilisé par le Conseil de sécurité de manière temporaire et au cas par cas pour faciliter le maintien de la paix et de la sécurité internationales. Ces mesures ne doivent pas porter atteinte aux moyens de subsistance de la population, au bon fonctionnement du Gouvernement ou au développement légitime du pays. Ces mesures doivent être levées lorsque les conditions requises sont remplies. À cet égard, le Viet Nam continuera à travailler en étroite coopération avec les États Membres concernés de l'ONU, l'Organisation elle-même, l'IGAD et l'Union africaine pour faire avancer la mise en œuvre des accords entre les parties sud-soudanaises, afin de faciliter l'examen à mi-parcours du régime de sanctions à la fin de cette année. Nous appelons les autres membres du Conseil à faire de même.

Pour terminer, le Viet Nam tient à réaffirmer son appui aux efforts en faveur de la paix, de la stabilité et du développement au Soudan du Sud.
